Politique Achats Responsables AVEM

La Politique Achats Responsables d'AVEM vise à favoriser l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en considération à la fois le juste besoin, et les aspects économiques, sociétaux et environnementaux, de la réponse apportée à ce besoin, tout en veillant à l'équilibre des relations entre l'entreprise et ses fournisseurs, dans le respect de leurs droits réciproques.

Cette politique participe à une démarche engagée et responsable, et se veut un vecteur mutuel de progrès et d'innovation. Elle s'adresse à l'ensemble des collaborateurs, acteurs dans le processus achats et à leurs fournisseurs.

Adopter un comportement responsable dans la relation avec les fournisseurs

- Veiller à l'équilibre des relations d'affaires en adoptant des pratiques et comportements respectueux.
- Favoriser des engagements réciproques dans le respect des droits de chacun.
- Apporter une visibilité prévisionnelle des achats.

2 Contribuer à la compétitivité économique de l'écosystème

- / Encourager la diversité des entreprises des territoires et renforcer la cohésion et l'inclusion sociale.
- / Favoriser les échanges avec les acteurs locaux et, ainsi, contribuer au développement du territoire.
- / Stimuler l'innovation avec nos fournisseurs pour créer de la valeur.
- Apprécier le coût global du cycle de vie.

3 <u>Veiller en permanence à la qualité des relations avec les fournisseurs</u>

- / Impliquer les acheteurs dès l'expression de besoin.
- / Renforcer la montée en compétences achats des acteurs internes.
- / Développer la connaissance réciproque entreprise / fournisseurs.
- / Instaurer un mécanisme de médiation.

4 Intégrer les aspects environnementaux et sociétaux dans nos achats

- / Identifier et cartographier les risques et opportunités.
- / Intégrer les critères RSE dans le choix d'un bien ou d'un service, dans la sélection de nos fournisseurs.

5 Agir pour la transition vers une économie bas carbone

- Mobiliser tous nos métiers pour transformer leur façon d'exercer, dans une démarche de sobriété carbone.
- / Engager et encourager nos fournisseurs à mesurer leur empreinte carbone et à réduire leurs émissions.
- Considérer le critère poids carbone dans l'évaluation, le référencement et le suivi de nos fournisseurs.
- 6 <u>Inscrire cette politique achats responsables dans les dispositifs de gouvernance existants</u>

